

Je rénove mon logement

Par ce dispositif, nous vous aidons, sur le plan technique comme financier, dans vos démarches de rénovation de votre logement.

Mise à jour le 16 octobre
2020

≡ Le plan d'aides *Rénovaction*

Rénovaction, c'est un plan d'aides mis en place par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour vous conseiller et vous accompagner pendant toute la durée de votre projet de rénovation de logement.

Avec ce dispositif, nous vous aidons, sur le plan technique comme financier, dans vos démarches de rénovation.

Un logement rénové, c'est le confort pour vous et le développement de l'économie pour notre territoire !

Qui peut en bénéficier?

Le dispositif *Rénovaction* s'adresse aux ménages qui habitent ou louent un logement sur l'une des 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération et qui :

- souffrent de froid dans leur logement et/ou ont des difficultés à payer leur facture d'énergie (plus d'infos sur notre [rubrique eau énergie](#)),
- souhaitent faire des travaux dans leur logement,
- souhaitent investir et mettre en location leur logement en tant que résidence principale,
- souhaitent adapter leur logement au handicap et/ou à la vieillesse.

Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de leur projet par les conseillers de l'Espace Info Habitat. Une réponse personnalisée leur sera délivrée en fonction de leur demande.

Besoin d'informations ?

Un numéro unique est à votre disposition 02 96 77 30 70

Vous pouvez également nous contacter via ce

[formulaire de contact \(https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/pages-pratiques/contact-espace-info-habitat\)](https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/pages-pratiques/contact-espace-info-habitat)

nos conseillers ne manqueront pas de revenir vers vous dans les meilleurs délais.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/mon-logement/je-minforme-achete-renove/je-renove-mon-logement?>

Les partenaires de l'Espace Info Habitat



BRETAGNE

(<https://www.compagnonsbatisseurs.eu/antenne-bretagne>)



(<https://www.caue22.fr>)



(<https://www.quechoisir.org/>)



(<https://www.soliha.fr/>)



(<https://www.cma22.bzh/cotes-d-armor/cotes-d-armor>)



(<http://www.alec-saint-brieuc.org/>)



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
des Côtes-d'Armor

(<https://www.adil22.org/>)

≡ Propriétaires sur Saint-Brieuc centre : bénéficiez d'aides pour vos travaux

Saint-Brieuc Armor Agglomération et la ville de Saint-Brieuc travaillent ensemble à l'amélioration de l'habitat dans le cœur de ville. C'est l'opération OPAH-RU.

Vous souhaitez rénover le logement que vous occupez ou que vous occuperez prochainement ? Selon votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier d'aides de 40 à 70 % du montant hors taxe de vos travaux.

Vous souhaitez réhabiliter un ou plusieurs logements pour le(s) louer ?

Vous pouvez bénéficier d'aides à hauteur de 25 à 50 % du montant hors taxe des travaux.

Votre copropriété souhaite réaliser des travaux dans les parties communes ?

Selon l'état de votre immeuble, une aide peut vous être allouée entre 50 et 65 % du montant hors taxe des travaux.

Vous voulez ravaler la façade de votre immeuble ?

La ville de Saint-Brieuc subventionne les façades jusqu'à 80 %. Pour plus d'informations n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Espace Info Habitat.

